

CIKE LA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°130, Août 2017



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

PREMIERE ANNONCE DU COLLOQUE INTERNATIONAL, « Dynamiques et Durabilité des Zones Cotonnières Africaines », du 21 au 24 novembre 2017, Bamako, Mali.

PREMIERE ANNONCE DU COLLOQUE INTERNATIONAL, « Dynamiques et Durabilité des Zones Cotonnières Africaines », du 21 au 24 novembre 2017, Bamako, Mali

1. Contexte

Avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), le gouvernement du Mali a mis en œuvre de 2013 à 2017, le «Projet d'Appui à l'Amélioration de la Gouvernance de la filière coton dans sa nouvelle configuration institutionnelle et à la productivité et à la durabilité des Systèmes d'Exploitation en zone cotonnière » (PASE II).

Les acquis du projet sont importants et intéressants en matière de recherche d'accompagnement, de vulgarisation des innovations, de conseil aux exploitations agricoles (CEF), de restructuration et de renforcement des organisations paysannes et de formation des producteurs et des services d'encadrement. Il est important de partager cette expérience au bénéfice des acteurs de la filière cotonnière malienne et plus largement africaine.

En outre, depuis 5 ans, la production cotonnière du Mali augmente régulièrement en redonnant au pays un rôle de premier plan dans ce secteur en Afrique sub-saharienne.

Ce colloque sera donc l'occasion, pour les acteurs de la filière coton au Mali et ceux d'autres filières cotonnières, en Afrique et au-delà, de partager leurs expériences et leurs acquis.

Au niveau international, une telle manifestation se justifie d'une part par l'exceptionnel apport du coton dans le développement agricole en Afrique au Sud du Sahara et d'autre part par la nécessaire prise en compte de la durabilité de l'agriculture cotonnière africaine.

La culture du coton a pu se maintenir sur les mêmes territoires durant des décennies grâce à l'engagement des exploitations agricoles familiales et l'accompagnement efficace des services techniques, de la recherche, des organisations de producteurs (OP) mais également des responsables publiques et des partenaires financiers.

Cette réussite, que certains ont qualifiée de «Révolution Agricole », mérite d'être partagée pour valoriser davantage le coton.

Ce colloque international sur la dynamique des zones cotonnières africaines vient à propos car, depuis le milieu des années 1980, il n'y a pas eu de rencontre de grande envergure réunissant les principaux acteurs des filières cotonnières africaines : producteurs, services techniques, sociétés cotonnières, OP, décideurs et bailleurs de fonds.

2. Objectifs

Ce colloque international est un projet collectif des partenaires du PASE II (y compris l'AFD et le Ministère de l'Agriculture) et de tous les acteurs de la filière coton au Mali. Son objectif global est de contribuer à l'amélioration de la productivité et de la durabilité de la filière cotonnière au Mali et plus largement en Afrique. Ses objectifs spécifiques sont :

- Partager les acquis du PASE II avec le monde du développement agricole et en particulier celui du secteur cotonnier au Mali, en Afrique et au-delà ;
- Favoriser les échanges entre les acteurs du développement et ceux de la recherche au-travers, entre autres, du partage des résultats saillants sur les performances et les contraintes des systèmes d'exploitation à base de coton en Afrique ;
- Mobiliser davantage les acteurs de la filière coton et leurs partenaires pour plus de soutien au développement de la filière, et en particulier pour améliorer la visibilité et la valorisation du coton malien sur la scène internationale ;
- Renforcer le processus d'organisation des OP et des filières cotonnières en Afrique;
- Echanger entre filières cotonnières les expériences et les acquis en matière des dynamiques et de durabilité des zones cotonnières.

3. Thématiques

Les travaux se dérouleront selon cinq thématiques. Un accent particulier sera mis sur les partages d'expérience entre acteurs à travers des communications scientifiques et des témoignages. Il est prévu d'organiser des sessions avec exposés et discussions, des tables rondes et un side event.

Thème 1 : Durabilité des conditions de production de la culture cotonnière dans un contexte de changements globaux. Il s'agira d'explorer des options et innovations prometteuses au niveau des systèmes de culture et des itinéraires techniques : rotation culturale, variété, fertilisation, gestion de la fertilité des sols, des bioagresseurs et de l'eau. Ce thème est abordé à la fois sous l'angle de la culture biologique et la culture conventionnelle du coton.

Thème 2 : Dynamique et durabilité des exploitations agricoles et leur territoire. Ce thème adresse la problématique de la durabilité des systèmes de production à base de coton dans une approche globale à l'échelle des exploitations agricoles et de leur Territoire : diversification des productions animales et végétales, intégration agriculture-élevage, mécanisation, motorisation et occupation agricole des terres.

Thème 3 : Conseil à l'exploitation familiale (CEF). Il s'agira de partager les expériences d'Afrique et d'ailleurs en matière de conseil à l'exploitation agricole familiale, dans un but de renforcement des capacités décisionnelles des producteurs.

Thème 4 : Environnement organisationnel et compétitivité des filières cotonnières. Il s'agira de discuter de la dynamique et du rôle de l'organisation des producteurs, de l'organisation des filières, de la coordination entre les acteurs (Inter Profession) et des politiques de soutien.

Thème 5 : Mobilisation, réseautage et soutien aux filières. Il s'agira d'identifier et/ou de susciter des initiatives d'appui au développement des filières cotonnières en Afrique.

Ce thème sera animé sous forme de présentations des expériences et des possibilités de soutien et d'intervention des décideurs et bailleurs de fonds sur leurs stratégies.

4. Aspects pratiques

4.1. Organisation

Le colloque est organisé par les instituts de recherche et les structures de développement avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement et d'autres partenaires.

L'organisation et l'animation scientifique du colloque sont sous la responsabilité de deux comités :

- Un comité d'organisation (président, secrétaire et différentes commissions) chargé des aspects institutionnels et logistiques avant et pendant le colloque;
- Un comité scientifique (président, secrétaire et membres) chargé d'évaluer la qualité scientifique des communications et d'animer les différentes sessions sur les thèmes retenus lors du colloque.

4.2. Public Cible

Le colloque est ouvert aux chercheurs, aux doctorants, aux cadres des compagnies cotonnières, aux décideurs, aux services techniques d'appui, aux organisations paysannes, aux fournisseurs d'intrants, aux bailleurs de fonds, aux ONG et bureaux d'études, aux collectivités.

Pour faciliter les échanges entre les participants et permettre à un maximum d'organismes de présenter et partager leur expérience, un espace est également prévu pour les posters et le side event.

4.3. Langues

Les langues de travail du colloque sont le français et l'anglais. Les traductions simultanées seront assurées lors des séances plénières.

4.4. Soumission des résumés, des communications et des posters

Les résumés des communications et des posters doivent être rédigés en anglais et en français, ou en anglais uniquement, au format MS Word en police Times New Roman de taille 12 et comprendre un maximum de 300 mots. Chaque résumé est composé des points suivants :

- Un titre concis (maximum 15 mots) ;
- Les noms des auteurs, leur affiliation, leur adresse mail et le contact de l'auteur correspondant ;
- Le corps du résumé, qui doit comprendre les objectifs, la méthodologie, les résultats, les discussions, les conclusions et recommandations ;
- Les mots clés.

Les résumés des communications et de posters sont à envoyer au format électronique par e-mail au secrétariat du colloque à l'adresse suivante :

colloque.coton.afrique@gmail.com .

Date limite de notification d'acceptation par le secrétariat du colloque aux auteurs correspondants des communications et des posters : 01 août 2017.

Après notification de l'acceptation, les textes des communications et des posters sont à envoyer au format électronique par e-mail au secrétariat du colloque à l'adresse suivante : colloque.coton.afrique@gmail.com

Date limite d'envoi des textes des communications et des posters : 30 septembre 2017

Les résultats des évaluations des textes seront envoyés aux auteurs correspondants par le secrétariat du colloque au plus tard le 20 octobre 2017.

Pour les communications, les auteurs devront adresser par e-mail au secrétariat du colloque une version définitive du texte accompagnée d'une présentation au format PowerPoint (PPT) le 10 novembre 2017 au plus tard.

Pour les posters, les auteurs devront apporter au colloque un tirage sur support papier au format A0 (hauteur 120 cm x largeur 80 cm), Polices Arial ou Helvetica, taille 18 minimum, et en adresser par e-mail au secrétariat du colloque une version électronique (format MS Word, PDF ou image) le 10 novembre 2017 au plus tard.

4.5. Conditions de participation

Le colloque est ouvert à environ 150 personnes. Chaque participant doit remplir le formulaire et l'adresser par e-mail au secrétariat du colloque à l'adresse suivante : colloque.coton.afrique@gmail.com.

Chaque participant doit s'acquitter des frais d'inscription (à payer sur place en CFA contre un reçu). Le comité d'organisation sponsorisera les meilleures communications parmi les propositions retenues par le comité scientifique.

Toutefois, le comité d'organisation encourage les personnes intéressées à solliciter des sponsors et, à cet effet, a mis en place un système d'accompagnement des demandes de financement auprès des structures comme l'AUF, le CTA et d'autres...

Les frais d'inscription sont de : 20 000 F CFA. L'inscription pour les étudiants (Master et doctorant) est gratuite. Chaque participant aura droit à un cartable avec les dossiers du colloque et sera pris en charge aux déjeuners et pause-café sur le lieu du colloque.

4.6. Organismes

- Assemblée Permanente des Chambres d'Agricultures du Mali APCAM www.apcam.org
- Institut d'Economie Rurale IER : www.ier.gouv.ml
- Centre de Coopération Internationale pour la Recherche Agronomique en Développement CIRAD : www.cirad.fr
- Comité National de la Recherche Agricole au Mali CNRA : www.cnra-mali.org
- Avec l'Appui de l'Agence Française de Développement AFD : www.afd.fr



CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.